

avec le syndic, accapare le juge commissaire ; et tous les autres l'écoutent ; c'est le majordome de la masse des créanciers : le plus terrible brave homme que je connaisse."

Joannès hochait la tête : il ignorait cet état d'âme. Mélanie, plus subtile, approuvait, vivement intéressée.

"Enfin, conclut Mtre Riboire, nous reparlerons de tout cela demain.

—Oui, faites pour le mieux, dit Joannès : car vraiment j'en perds la tête : moi j'ai toujours travaillé.

—Allons, il ne faut pas d'obsession en ce moment : calmez-vous. A demain."

Plusieurs jours se passèrent : on dressait avec Mtre Riboire l'état de la situation. On trouva comme actif : en caisse cinq cents francs ; bons débiteurs 5000 ; marchandises et matériel environ 10 000. Le passif s'élevait à 20 000 francs. L'écart n'était pas énorme : et pourtant comme il ne s'agissait pas de réaliser tout l'actif la difficulté devenait sérieuse. Les fonds disponibles, le papier banquable formaient un capital infime. Il fallait obtenir du temps, beaucoup de temps ; Mtre Riboire conseillait d'offrir 100 pour 100 pour vaincre les résistances. Mais il était urgent de rembourser d'abord la Banque Lugeonnaise : trois valeurs de 1000 francs venaient de rentrer protestées ; ces retours demandaient un règlement immédiat. Mélanie supplia Mtre Riboire de les tirer d'embarras. Elle tenait à cacher ce nouveau malheur à Joannès qui perdait la tête. Elle le savait : avec la banque Lugeonnaise ce serait la faillite sans phrases. Riboire ne l'ignorait pas et lui dit :

"Mon Dieu, madame, vous n'avez pas le choix des moyens : il faut vous entendre avec un négociant faisant votre genre pour un échange de signatures.

—Expliquez-moi, demanda Mélanie, avec une inquiétude.

—Voilà : vous pourrez tirer quelques traites sur ce négociant ; lui-même fournira sur vous : de part et d'autre vous donnerez vos acceptations, la négociation sera très facile. C'est un service mutuel. Mais il ne faut pas abuser de cette circulation : elle sera limitée pour vous au chiffre même que vous devrez à la Banque Lugeonnaise.

—Mais il y a quelque danger : ce commerçant payera-t-il à l'échéance ?

—N'ayez aucune crainte, je prendrai tous mes renseignements.

“En tous cas, nous aurions le temps de nous retourner.”

Mélanie n'était pas rassurée :

“M. Duprat doit ignorer cela ; d'ailleurs il ne comprendrait pas. Comment faire ?

—Mais c'est bien simple : n'êtes-vous point quasi-mandaire de votre mari : signez les acceptations à la place de M. Duprat.

—Vraiment, j'ai peur. Si je connaissais la personne en question...

—Vous hésitez ? Cela vous regarde, mais vous êtes prévenue ; c'est le seul moyen d'obtenir des fonds tout de suite et discrètement. Allons, fiez-vous à moi. —Soit, je vous écouterai."

La consultation prit fin. Après le départ de Mélanie, l'homme d'affaires téléphona :

“Allô ! allô le 504.43.”

La sonnerie retentit.

“Allô ! la Banque Delmez ?

—Oui, qu'y a-t-il ?

—C'est moi Riboire. C'est toi, Delmez ?

—Oui : j'écoute.

—As-tu quelqu'un dans la nouveauté, foulards de soie pour faire un court échange de signatures ?

—Oui.

—Tu prendrais le papier ?

—Non ; mais je le ferai prendre ?

—Cela m'irait : mon client a des marchandises, tu sais.

—Combien lui faut-il ?

—Trois mille.

—Tu peux le mettre en rapport avec Briancini, marchand de soieries, boulevard de l'Est, à Lyon ? De ma part, n'est-ce pas ?

—Oui

—Attends je veux une commission ; fais déposer chez moi pour mille francs de marchandises, s'il n'y a pas d'argent.

—Tu y tiens ?

—Je te le demande

—Entendu. Au revoir.”

Mtre Riboire fit prévenir Mme Duprat. Mélanie était triste ; l'homme d'affaires fut brutal :

“Madame, il n'est plus temps d'hésiter d'épiloguer. J'ai coutume de marcher rapidement : si vous désirez vous arrêter aux bagatelles de la sorte, je n'en suis plus. Un banquier de notre ville m'indique quelqu'un de Lyon ; vous lui fournirez une commission de mille francs en marchandises. C'est à prendre ou à laisser.

—Puisqu'il le faut, dites-vous, je ne reculerai pas, répondit Mme Duprat ; je me fie à vous, monsieur...”

Après avoir reçu de Mélanie les marchandises réclamées par Delmez, Riboire écrivit à Briancini : les traites furent acceptées par les deux parties. Une petite banque indiquée par Delmez escompta le papier Duprat. On put solder les retours à la Banque Lugeonnaise ; le grand danger se trouvait écarté. Devant ce résultat Mélanie reprit de l'aplomb. Joannès, la voyant confiante et résolue, ne s'occupait de rien.

Pourtant on allait commencer quelques démarches auprès des créanciers : il était utile que Joannès s'en mêlât.

On eut beaucoup de peine à le décider ; Riboire l'entraîna presque de force. On débuta par les créditeurs importants, les gros négociants : l'homme d'affaires répétait son exorde insinuant et toute sa ronde petite personne s'agitait, se trémoussait ; Joannès était navrant ; ses protestations contre le mauvais sort agaçaient Mtre Riboire, coupaient son éloquence persuasive et pressante ; Duprat énervait un peu ces messieurs ; mais ils demeuraient flattés de la démarche : on remettait entre leurs mains le sort d'un travailleur. Chacun d'eux rendit son petit jugement motivé : ils consentaient à donner du temps, un an si l'on voulait ; après tout s'ils n'étaient point payés, on passerait par profits et pertes : on n'en mourrait pas.

Ce dédain charitable tombait éerasant sur le pauvre Joannès : il marchait la tête basse à côté de Riboire :

—Allons ! Allons, monsieur Duprat, remettez-vous ; cela va très bien, très bien.

—Ah ! oui très bien... c'est là ce que j'avais rêvé.

Joannès ne comprenait point qu'il y eût un succès pour lui.

En une journée on recueillit en vue de l'arrangement les trois quarts des adhéssions ; il restait cinq petits commerçants. On les visita : méfiants, hargneux, ils ne voulaient rien entendre, rien signer : “Ah mais ! Ah mais ! Voyez votre homme d'affaires.” Riboire en fut pour ses frais. Il fallut se mettre en rapport avec des avoués, des agrées, des agents d'affaires : tous exigèrent nettement une assemblée ; cela terrifia Joannès. Il rentra chez lui d'un pas machinal suivant Mtre Riboire.

L'homme d'affaires n'était pas sans inquiétude : il fallait éviter toute réunion de créanciers : savait-on ce qui sortirait de la discussion ? Riboire demanda Mélanie : “Madame, vous devez à cinq personnes la somme de 4,000 francs : ces créanciers menacent de compromettre notre arrangement : or il ne s'agit plus de faire de la circulation pour se procurer des fonds. Actuellement le procédé serait scabreux : il faut d'ailleurs éviter toute fausse manœuvre, si près de toucher au but. Vendez donc une certaine quantité de soie ; vous subirez une grosse perte, mais que voulez-vous ?

—Connaissez-vous un acheteur, au moins ? un acheteur discret.

—N'ayez crainte, j'ai le nom d'un bon homme qui possède toutes les qualités requises.

—Eh bien ! qu'il vienne ce soir : M. Duprat est à Saint-Etienne ; il ne rentre que fort tard... Vraiment vous me

Jack Fisk Lake, juillet le 16 1900.
THE WINGATE CHEMICAL CO., Limited.

Messieurs,—Veuillez m'expédier des bouteilles de "Stanton's Pain Relief" pour le montant ci-inclus. Vous m'en avez envoyé 12 bouteilles il y a quelque temps, et je pense que cette médecine mérite beaucoup plus d'éloges que vous n'en faites. Elle vaut son pesant d'or, et je ne voudrais pas rester sans en avoir dans la maison. J'ai vendu plus que la moitié du premier lot, que vous avez envoyé, à mon voisin.

Je demeure votre obéissante servante,
Madame JULIE GAGNÉ,
Jack Fish Lake, N.W.T.